

DELEGUES DU PERSONNEL ADREXO

Premier tour des élections le 2 octobre 2015

330 CANDIDAT(E)S S'ENGAGENT AVEC FO !

Le 2 octobre prochain, vous êtes appelé(e)s à voter pour élire vos délégués du personnel.

FORCE OUVRIERE sera présent dans plus de 150 dépôts!

Ce sont eux qui pendant les quatre prochaines années seront vos porte-paroles devant votre chef de centre et, si nécessaire, face à la Direction des Ressources Humaines.

Ce sont eux qui seront les garants dans vos dépôts et relais du respect des règles du travail.

C'est pourquoi vous devez élire vos délégués du personnel **FORCE OUVRIERE** dès le premier tour.

Avec FO, le bilan est incontestable.

Dans tous les dépôts où ils ont été élus, les délégués du personnel FO présentent un véritable bilan, positif, vérifiable, de leur action au service des salariés :

Ils ont fait corriger et évoluer des centaines de typologies à la hausse

Ils ont fait rétablir par centaines les kilométrages réels « intra UG »

Ils ont permis à des dizaines de distributeurs de passer de l'indice 1-1 à 1-2

Ils ont fait installer des fontaines d'eau par dizaines

Ils ont défendu de nombreux salariés devant les tribunaux et permis à ceux qui nous ont fait confiance de récupérer leur dû.

Aujourd'hui, ils vous assistent sur de nombreuses actions en cours et en préparent des dizaines d'autres.

Au niveau national, à la demande des élu(e)s FORCE OUVRIERE ADREXO, le SNPEP/FO a été la seule organisation à avoir saisi les tribunaux afin de faire appliquer la convention collective!!!



✓ **FORCE OUVRIERE** est la seule organisation présente à la branche à s'être opposée avec force au décret du 8 juillet 2010 qui valide les cadences infernales de la pré quantification et avoir obtenu en mars 2012 l'annulation du décret par le Conseil d'Etat.

- ✓ **FORCE OUVRIERE** a entamé le combat pour dénoncer l'avenant 9 validant la préquantification et a entraîné l'ensemble des autres Organisations Syndicales avec elle.
- ✓ **FORCE OUVRIERE** depuis 2008 se bat pour faire respecter la modulation, ce qu'Adrexo accepte enfin.
- ✓ C'est **FORCE OUVRIERE** qui s'est battu devant les tribunaux pour que les locaux affectés à la préparation soient chauffés !
- ✓ C'est **FORCE OUVRIERE** qui a obtenu que les compléments de salaires soient payés même si le salarié a un contrat inférieur à 16 heures/semaine.
- ✓ **FORCE OUVRIERE** est la seule organisation représentative à s'être portée systématiquement partie civile, auprès des Procureurs de la République pour faire respecter vos droits, dans toutes les procédures concernant vos conditions de travail engagées à l'encontre d'ADREXO



- ✓ Si ADREXO paye désormais systématiquement le 1^{er} mai, c'est parce que **FORCE OUVRIERE** a obtenu le respect de cette règle devant les tribunaux.
- ✓ Qui s'est battu, sans relâche, depuis 2008 pour qu'ADREXO respecte la Convention Collective concernant le dédoublement des poignées de plus 500g ? C'est toujours **FORCE OUVRIERE** ! Si aujourd'hui de nombreux distributeurs ont vu leur salaire augmenter de près de 30% c'est grâce à la détermination de **FORCE OUVRIERE** qui n'a pas hésité à traîner ADREXO devant les tribunaux pour faire valoir les droits des salariés. La détermination d'un élu **FORCE OUVRIERE** a fait que la Cour de Cassation fin 2014 a entériné cette victoire de **FORCE OUVRIERE** sur la poignée de 500 grammes !
- ✓ Le chauffage dans les locaux de préparation, c'est encore **FORCE OUVRIERE**

AVEC FORCE OUVRIERE, VOUS AUREZ DES DELEGUES DU PERSONNEL A L'ECOUTE DES BESOINS ET DES SOUHAITS DES SALARIES !!!

Les candidats délégués du personnel FO s'engagent

- à transmettre les réclamations des salariés lors des réunions mensuelles,
- à formuler et défendre des propositions argumentées en matière de revendications salariales, d'amélioration des conditions de travail, de droits à la protection sociale,
- à agir dans le respect des règles démocratiques, à débattre, proposer, décider et construire avec et pour les salariés,
- à vous informer sur vos droits, à vous rendre compte des réunions des Délégués du Personnel.

Votez tous le 2 octobre pour FORCE OUVRIERE. En votant FORCE OUVRIERE vous ferez barrage à ceux qui préparent déjà le second tour et tous les mauvais coups que la direction veut faire encaisser aux salariés. Ne soyez plus la variable d'ajustement des erreurs de gestion du groupe SPIR.

Faites-vous respecter et
aidez-nous à
faire respecter

⇒ LE CODE DU TRAVAIL
⇒ LA CONVENTION COLLECTIVE
⇒ LES ACCORDS D'ENTREPRISE

En votant FORCE OUVRIERE, vous ferez le choix de L'INDEPENDANCE SYNDICALE, de la DETERMINATION et de la PERSEVERANCE qui animent nos candidats.

Ne laissez pas encore une fois, les délégués pro patrons décider pour vous !

VOTE MASSIF AU PREMIER TOUR ! PAS DE SECOND TOUR !



Notre crédibilité, nos implantations au service des salariés :
FO présente plus de 330 candidats délégués du personnel
dans plus de 75% des zones ROC !
En cas de deuxième tour, rejoignez-nous pour être encore plus
nombreux à vous défendre et faire valoir vos droits !



Vous approuvez et soutenez l'action de Force Ouvrière et vous souhaitez nous rejoindre.
Contact tél. 01 53 01 61 38 - Fax 01 53 01 61 12 - DSCFO : 06 64 83 39 90

Depuis 9 ans, FO met à la disposition des salariés ADREXO un site Internet pour vous informer – vous documenter – dialoguer : <http://www.adrexo-fo.org>